



Parce que chacun compte

Termes de Référence du Sous-cluster VBG Abéché

2011

I. Contexte et justification

La crise de la région soudanaise du Darfour et les tensions politiques et interethniques au Tchad ont amené la région de l'Est du Tchad à devenir un espace humanitaire depuis 2004 avec l'accueil des réfugiés soudanais (environ 285 000 vivant dans 12 camps) et des déplacés internes (environ 180 000 vivant dans 26 sites).

Malgré les activités de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre menées par les institutions étatiques, les ONG nationales et internationales, les Organisations de la Société Civile ainsi que les Organisations du Système des Nations Unies ce phénomène reste encore très répandu.

En effet, la région du Ouaddaï à l'Est du Tchad est une zone du pays les populations sont en majorité musulmanes et où les pesanteurs socioculturelles prédominent sur le Droit moderne. Tout ceci crée un environnement qui n'est pas toujours favorable à l'équité des genres car la société assigne des rôles différents aux filles et aux garçons, ce qui entraîne entre autres l'inégalité dans l'accès à l'éducation et à long terme, l'inégalité dans l'accès aux opportunités économiques et politiques pour les femmes qui par ailleurs, ne sont pas exemptes au quotidien victimes des actes de violences basées sur le genre sous toutes les formes.

A cela s'ajoutent l'insécurité résultant des conflits armés qui a contribué à exposer les femmes et les filles à des risques plus élevées de violences basées sur le genre et notamment à la violence sexuelle.

Cependant, en raison de l'accalmie actuelle des tensions entre le Soudan et le Tchad ainsi que du dialogue entre le gouvernement et les groupes d'opposition armés en 2009 et en 2010, plusieurs ont choisi de laisser tomber la lutte armée faisant évoluer la situation de l'urgence vers la stabilisation.

C'est ainsi qu'après le retrait de la MINURCAT, le Détachement Intégré de la Sécurité (DIS), le Bureau de Sécurisation des Mouvements (BSM) et la force mixte que les deux pays ont mis sur pied pour surveiller la frontière commune, et tout ceci sous la responsabilité de l'Etat, ont repris en main la question de la sécurité.

Il faut noter également que l'espace humanitaire à l'Est du Tchad, et surtout à Abéché a connu beaucoup de changements comme le redéploiement du HCR et de plusieurs ONG satellites par exemple.

Dès lors, les conditions de sécurité semblent s'améliorer progressivement, cependant, les actes de violences basées sur le genre restent encore fréquents et très peu rapportés.

Le sous cluster VBG d' Abéché existe depuis 2008. Il a à son actif plusieurs réalisations à travers la mise en œuvre de plans d'action annuels aussi bien en matière de prévention que de réponse aux VBG, la coordination de la campagne du Secrétaire Général des Nations Unies « tous unis contre la violence faite aux femmes et aux enfants, l'harmonisation des modules de formation et des outils de collecte de données dans les domaines psychosocial, médical, juridique et sécuritaire, etc.

Cependant, avec les profondes mutations du contexte suscitées, le sous cluster VBG, membre du cluster protection, a connu une longue période de léthargie entre juillet 2010 et fin juin 2011.

Dans le cadre de la Coordination nationale de la prévention et de la réponse aux VBG, il a été demandé aux Délégations du Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la Solidarité Nationale (MASFSN) de mettre en place les coordinations régionales.

Ainsi, les activités de coordination du sous – cluster VBG seront assurées conjointement par la Délégation Régionale de l'Action Sociale (DRAS) du Ouaddaï et l'UNFPA.

Par ailleurs, pour redynamiser le sous cluster VBG afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de renforcer le mécanisme de coordination des actions en faveur des populations affectées par la crise

humanitaire dans le Ouaddaï et ce, conformément à la réforme humanitaire et en étroite collaboration avec le gouvernement, les présents termes de référence (TDR) sont élaborés.

II. Objectifs du sous-cluster VBG

Le sous-Cluster VBG a pour principal souci la lutte contre toutes les formes de violences Basées sur le genre avec un accent particulier sur les violences sexuelles. Ce faisant, il doit veiller à mettre en place des mécanismes de prévention et à fournir aux victimes/survivantes des services rapides, confidentiels et adéquats.

Et ce, en vue d'arriver à :

- ✓ Améliorer la qualité des prestations en facilitant l'accès des victimes/survivantes aux services disponibles
- ✓ Apporter une solution plus ciblée, responsable et coordonnée en matière de prévention et de réponse à la VBG.

III. Structure et composition du sous-cluster VBG

✓ Equipe de direction

Le sous cluster VBG sera présidé par la Délégation Régionale de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille et co-présidé par l'UNFPA, agence lead qui en assurera le secrétariat. Cependant, il sera désigné un rapporteur parmi les membres à chaque réunion pour appuyer l'UNFPA dans la prise de note en vue de l'élaboration du compte rendu. Les points à l'ordre du jour des réunions seront proposés conjointement par la DRAS et l'UNFPA. Par ailleurs, l'UNFPA se chargera de l'envoi des invitations, ainsi que de la rédaction et du partage des procès verbaux des réunions.

✓ Participation

L'adhésion est ouverte aux ONG internationales et nationales, aux Organisations de la Société Civile, aux services gouvernementaux intervenant dans les secteurs-clés de la santé, du psychosocial, du juridique/judiciaire et celui de la sécurité ainsi qu'aux agences des Nations Unies afin d'assurer une approche multisectorielle dans la prévention et la réponse à la VBG.

L'adhésion des ONG nationales et des entités gouvernementales relevant des mêmes secteurs doit être encouragée afin de garantir leur appropriation des actions du sous cluster pour une durabilité.

La nomination des points focaux dans les zones où le sous cluster VBG n'est pas établi permettra aux victimes/survivantes d'avoir accès de manière coordonnée aux services disponibles dans leur localité.

✓ Responsabilités

Pour ce qui est de l'UNFPA, en tant que **Chef de file**, elle se conformera aux rôles et responsabilités suivants :

- Inciter les membres à partager leurs connaissances
- Définir les rôles, les responsabilités et le but du mécanisme de coordination
- Clarifier les rôles, les responsabilités, les procédures, les systèmes et expliquer les limites
- Faciliter la résolution des conflits
- Animer les discussions en utilisant un management participatif
- Recourir à un style de management délégué

- Etre attentif aux progrès et assurer un feed-back
- Appuyer financièrement et matériellement le fonctionnement du sous-cluster à travers la DRAS

En ce qui concerne **les membres**, ils ont pour responsabilité :

- d'assister régulièrement aux réunions du sous cluster
- de partager l'information sur les activités menées et les défis rencontrés
- de s'engager au respect des principes et normes internes et internationaux de la mise en œuvre des activités de VBG.

V. Principales fonctions du sous cluster

- ✓ Harmoniser les types de VBG et leur définition par les différents acteurs humanitaires concernés
- ✓ Elaborer des systèmes d'information pour la coordination et partager les données sur les incidents de VBG
- ✓ Elaborer des procédures opérationnelles standard
- ✓ Développer le matériel d'information, d'éducation et de communication
- ✓ Elaborer des politiques et programmes continus
- ✓ Assurer le plaidoyer afin de mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation des activités et partager les informations relatives aux ressources existantes
- ✓ S'assurer que les approches basées sur la participation communautaire sont utilisées
- ✓ Recueillir des données et collaborer dans le suivi et l'évaluation des activités mises en œuvre par les acteurs sur le terrain à travers des missions effectuées conjointement avec l'Action Sociale
- ✓ Collaborer avec les médias
- ✓ Renforcer les capacités des partenaires à travers la formation ainsi que la facilitation des visites d'échanges d'expériences à l'extérieur du Tchad
- ✓ S'assurer du respect du cadre normatif interne et international
- ✓ S'appuyer sur les leçons apprises et les meilleures pratiques
- ✓ Collaborer avec le cluster protection et les autres clusters à l'Est du Tchad

VI. Réunions

- ✓ Le sous cluster VBG se réunira une fois par mois, plus précisément le dernier vendredi de chaque mois dans la salle de réunion de l'UNFPA à 09h00.
- ✓ Un programme provisoire sera envoyé aux membres au moins une semaine avant la réunion.

VII. Rapports

- ✓ Les comptes rendu des précédentes réunions seront partagés au plus tard une semaine après la tenue de la réunion soit par e-mail, soit en copie imprimée pour recueillir les éventuels amendements.

VIII. Contacts

- M. Fadoul Adoum Awat, Délégué Régional de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille : 66 33 60 83 / 99 96 07 17/ awatadoum2005@yahoo.fr
- Mme Ossoumal Moulngang, Chargée de Programme Prévention et Réponse aux Violences Basées sur le Genre à l'UNFPA: 66 42 34 22/ 91 42 95 68/ moulngang@unfpa.org